

## PRUD'HOMMES : NON AU TIMBRE DE 50 EUROS

Depuis le 1er mars 2026, toute saisine du Conseil de prud'hommes est soumise au paiement d'un timbre fiscal de 50 €. Cette décision remet en cause un principe essentiel : l'accès libre et gratuit des salariés à la justice prud'homale. Pour SUD Industrie, cette mesure est socialement injuste et profondément inacceptable. Les salariés qui saisissent les prud'hommes ne le font que rarement par choix. Ils y sont le plus souvent contraints pour faire valoir leurs droits après un licenciement abusif, des salaires impayés, une discrimination ou une situation de harcèlement. Leur demander de payer pour faire respecter leurs droits revient à faire payer les victimes

pour obtenir justice. Cette barrière financière risque de décourager de nombreux travailleurs, notamment les plus précaires, d'engager une procédure contre leur employeur. Dans un contexte où les inégalités au travail persistent, restreindre l'accès à la justice ne peut qu'affaiblir la protection des salariés. La juridiction prud'homale constitue un pilier essentiel de l'équilibre entre salariés et employeurs. Elle représente un contre-pouvoir indispensable face au lien de subordination qui structure le contrat de travail. La justice prud'homale doit rester accessible à toutes et tous, sans condition financière. SUD Industrie dénonce fermement cette réforme et demande la suppression immédiate du timbre de 50 €. Les droits des salariés ne doivent jamais dépendre de leur capacité à payer pour accéder à la justice. Dans ce combat, notre réseau juridique restera pleinement mobilisé pour défendre une exigence simple : la justice sociale.



### SCAPEST

Dans la logistique, malgré les pressions, les salariés de SCAPEST en grève n'ont rien lâché. Avec SUD Industrie 51, la mobilisation a permis d'ouvrir des négociations, sur la mutuelle, sans avancée à ce stade sur les salaires. Le mouvement se poursuit !



### HAMELIN / LECAS INDUSTRIE

À Caen, devant la cour d'appel, des salariés de LECAS étaient présents avec SUD Industrie 16, Normandie et des membres du national pour défendre leur droit au salaire après 11 mois sans toucher un euro. Le jugement est attendu le 9 avril 2026.



### BRANCHE CAOUTCHOUC

Pour la première fois dans la branche caoutchouc (dont Michelin), SUD, CFTD, FO et CFE-CGC se sont rassemblés devant une organisation patronale pour peser sur les négociations salariales. La chambre patronale ne proposant que 0,3 %, une véritable provocation.

## AUTOMOBILE : LES EFFETS DE LA TRANSITION ÉLECTRIQUE

**L**es véhicules électriques (VE) sont souvent présentés comme une solution écologique et l'avenir de l'automobile, mais ils ont beaucoup d'effets néfastes qu'il est important de connaître. La production des batteries lithium-ion nécessite l'extraction de métaux comme le lithium, le cobalt ou le nickel, ce qui entraîne la dégradation des écosystèmes, une forte consommation d'eau, la pollution des sols et des nappes phréatiques, ainsi que des conditions de travail catastrophiques (exploitation du cobalt en RDC). En plus, le recyclage des batteries est coûteux et énergivore. Le développement massif des véhicules électriques augmentera la demande d'électricité et nécessitera des investissements importants

dans les infrastructures (notamment de centrales nucléaires).

### Pourquoi l'électrique détruit les emplois industriels ?

Un moteur électrique comporte beaucoup moins de pièces qu'un moteur thermique (pas de boîte de vitesses complexe, pas d'échappement, pas d'embrayage, etc.). Un moteur thermique comporte près de 1 200 pièces, contre environ 200 pièces pour l'électrique. Donc moins de besoins en main-d'œuvre pour l'assemblage, ce qui entraîne la fermeture ou la restructuration d'usines de moteurs thermiques et la suppression d'emplois chez les équipementiers spécialisés. L'impact sur les garages et la maintenance est important (pas de vidange, moins d'usure mécanique) et il y a

moins de pièces mobiles. Au total, une vingtaine de sites industriels automobiles importants ont fermé ou cessé leur activité automobile depuis 2015 en France, auxquels s'ajoutent de nombreuses réductions d'activité ou délocalisations. Environ 65 000 emplois seraient à risque dans le secteur automobile d'ici 2030 à cause de l'électrification et des restructurations associées. Entre 2010 et 2023, l'industrie automobile française a perdu environ 139 000 emplois, soit un tiers de ses effectifs (de 425 500 à 286 800 salariés), même si ce recul ne peut pas être attribué uniquement à l'électrification. La filière automobile ne représente plus que 9,2 % de l'emploi industriel. Quelques exemples récents (2023-2025) illustrent ces évolutions : Michelin a annoncé la fermeture des usines de Cholet et Vannes, concernant 1 254 emplois, et Valeo a présenté



un projet de fermeture de plusieurs sites industriels. Des suppressions d'emplois ont également été annoncées chez Bosch, Forvia, Lisi ou encore Dumarey. Les délocalisations concernent principalement l'Europe de l'Est (Pologne, République tchèque, Hongrie, Turquie) et l'Asie (notamment la Chine). Le véhicule électrique n'est pas la solution. Il faut rapidement passer des exigences de profits des multinationales et de leurs actionnaires aux besoins des populations en matière de mobilité collective et individuelle. Mais cela ne sera pas possible sans de fortes mobilisations et un changement de société.



**« PAS DE GUERRE ENTRE LES PEUPLES, PAS DE PAIX ENTRE LES CLASSES. » (SLOGAN OUVRIER INTERNATIONALISTE)**



## SOLIDARITÉ AVEC LES SALARIÉS DE LA VERRERIE ARC FRANCE ET NOS CAMARADES DE SUD-CHIMIE

**L**e 16 février, plus de 600 personnes ont manifesté à Arques contre toute suppression d'emplois au sein de l'entreprise Arc, actuellement en redressement judiciaire. Cette mobilisation, portée notamment par les camarades de

SUD-Chimie — qui continuent de s'opposer frontalement à la direction pour défendre les intérêts des 3 500 salariés, dont près d'un quart sont menacés par les différents projets — témoigne de la détermination du personnel et de ses organisations syn-

dicales. Les projets de reprise, que doit examiner le tribunal de commerce, dont notamment celui d'une SCOP, n'ont finalement abouti qu'au dépôt d'un seul dossier. Autant dire que rien n'est encore gagné pour la sauvegarde de l'outil de production et des emplois.



# L'ENTRETIEN AVEC SUD RENAULT SANDOUVILLE

## SUD INDUSTRIE 76 RENAULT SANDOUVILLE

Créé en juin 2024, SUD s'est rapidement implanté dans l'usine de véhicules utilitaires légers du groupe Renault, où travaillent près de 1 900 salariés auxquels s'ajoutent plusieurs centaines d'intérimaires. Issue de militants ayant quitté d'autres organisations syndicales (CGT et CFDT), l'équipe a choisi de construire un syndicalisme centré sur le terrain, la sécurité et les conditions de travail. Partie de deux militants au moment de sa création, la section compte aujourd'hui un peu moins de 100 adhérents et continue de se développer. En attendant les prochaines élections professionnelles, prévues en décembre, SUD agit déjà concrètement dans l'usine malgré des moyens limités. L'objectif est clair : faire vivre un syndicalisme de proximité, utile et combatif.



**SUD INDUSTRIE 76**  
**RENAULT SANDOUVILLE**

**CRÉATION : JUIN 2024**

**VILLE : SANDOUVILLE (76)**

**REPRESENTANT : THIERRY LE  
CONTE (RSS)**

**CONTACTS : 07 63 93 57 72**  
**[SUDSANDOUVILLE@GMAIL.COM](mailto:SUDSANDOUVILLE@GMAIL.COM)**

## « LE DIALOGUE SOCIAL EST UN MYTHE. IL FAUT AGIR ! »

### Quelle est votre ligne syndicale dans l'usine ?

SUD Renault Sandouville : Notre ligne est simple : terrain, terrain, terrain. Pour défendre les salariés, il faut être présent dans l'usine, au plus près du travail réel. Nous allons voir quotidiennement les opérateurs et les techniciens afin de créer un lien fort et durable, ce qui nous permet de faire remonter les problèmes qui leur compliquent la vie. Cela peut être un outil mal fixé, un équipement défectueux ou une organisation dangereuse. Parfois ce sont de petites choses, parfois des questions de sécurité beaucoup plus graves. Notre rôle est d'identifier ces situations et d'obliger la direction à les traiter. Même un problème qui paraît mineur peut changer concrètement le quotidien des salariés s'il est réglé rapidement. C'est souvent par ces situations très

concrètes que la confiance se construit.

### Comment SUD Industrie agit concrètement ?

Nous suivons les problèmes signalés dans toute l'usine et nous intervenons directement auprès de la direction pour obtenir des solutions. Quand une situation dangereuse n'est pas traitée, nous n'hésitons pas à saisir l'inspection du travail. En parallèle, nous avons mis en place une communication régulière vers les salariés : tracts, messages et informations diffusées largement dans l'usine et sur les réseaux. Sur un site de près de 2 000 salariés répartis dans plusieurs ateliers, c'est indispensable pour que chacun sache ce qui se passe, ce qui avance et ce qui bloque. Cette communication permet aussi de rendre visibles les problèmes du quotidien et les améliora-

tions obtenues. Elle montre surtout que les choses peuvent bouger quand les salariés s'organisent collectivement.

### Quel rôle doit jouer le syndicat dans l'entreprise ?

Le dialogue social, tel qu'on nous le présente souvent, est largement un mythe. Sans rapport de force, rien ne bouge. Un syndicat n'est pas un partenaire de la direction, c'est un contre-pouvoir. La direction défend ses intérêts ; nous défendons ceux des salariés. Notre objectif est donc clair : faire remonter les problèmes du terrain, mobiliser les salariés et obtenir des améliorations concrètes sur la sécurité et les conditions de travail. C'est en partant des situations vécues par les travailleurs que l'on construit un syndicalisme utile et crédible dans l'entreprise. Un syndicat, c'est aussi une équipe soudée.

## FORMATION SYNDICALE : INSCRIVEZ-VOUS !



### FORMATIONS CSE

Pour toutes les formations liées à la délégation du personnel en **CSE économique** (5 jours) ou **CSE Santé-Travail** (entre 3 et 5 jours suivant la situation), contactez-nous directement pour recevoir le calendrier des sessions prévues.

### NOTRE HISTOIRE

Créé en 2015, l'Institut de Formation et d'Études des Secteurs Industriels de Solidaires (**IFESIS**) est issu de la volonté du secteur formation d'avoir son propre outil. Adapté aux spécificités du secteur, l'IFESIS développe une politique de formation ambitieuse.

Vous pourrez retrouver l'intégralité des formations dans le **mémo IFESIS 2025**, disponible en version numérique et papier, sur demande auprès de la permanence nationale.

### LE CADRE LEGAL

La formation syndicale est un droit dans le cadre du congé de formation économique, sociale, environnementale et syndicale (CFESES, Art.L.2145-1 et suivants ET L.2145-5 et suivants du code du travail). Cette autorisation spéciale d'absence s'effectue sans aucune perte de salaire et constitue du temps de travail, rémunéré comme tel. Il n'est pas déduit des heures de délégation. **Chaque salarié a le droit jusqu'à 12 jours/an.** Lors du dépôt en bonne et due forme, l'employeur a 8 jours pour éventuellement contester, délai après lequel le congé est automatiquement accepté. En cas de refus, une procédure spécifique oblige l'employeur à consulter le CSE. Il est très difficile pour un employeur d'empêcher le dépôt de CFESES.

## BOUTIQUE MILITANTE : PASSEZ COMMANDE

La visibilité de notre organisation, toute l'année et encore plus lors des différentes mobilisations, est essentielle pour faire progresser nos idées. La boutique militante de SUD Industrie est accessible à tous les syndicats SUD Industrie territoriaux pour passer leurs commandes via notre site internet. **Autocollants, drapeaux, sweats, chasubles, pin's, casquettes, calendriers**

**et de nombreux autres accessoires originaux sont disponibles.** La boutique s'est étoffée de manière significative ces dernières années. Elle existe grâce à l'implication militante des camarades (Zakaria, Damien, Jérôme, Bernard, Laurent) mais aussi aux commandes des syndicats, ce qui permet de mutualiser les coûts et d'avoir du matériel commun.



www.sudindustrie.org



Ce bulletin est **RÉDIGÉ PAR LES MILITANT-E-S** de SUD Industrie et animé par un **COMITÉ DE RÉDACTION** : Bernard, Francis, Julien, Marc. Sous la responsabilité du Collectif d'Animation de SUD Industrie (CASI). *Pour toutes questions* : [permanence@sudindustrie.org](mailto:permanence@sudindustrie.org). Le comité de rédaction est ouvert aux camarades qui souhaiteraient nous rejoindre : pour cela, votre syndicat SUD Industrie doit vous mandater et faire part de cette proposition directement au CASI pour validation.



**Union Fédérale  
SUD industrie**  
10, Avenue Rachel  
75018 Paris

[permanence@sudindustrie.org](mailto:permanence@sudindustrie.org)

[www.sudindustrie.org](http://www.sudindustrie.org)

**01.42.94.98.86**

**Co-secrétaires :**

**Francky Poiriez & Jérôme Massin**

### Secteur Trésorerie

Laurent Volonté 06.29.62.43.33  
Marc Tzwangue 06.82.55.83.16  
[tresorerie@sudindustrie.org](mailto:tresorerie@sudindustrie.org)

### Secteur Coordination - Vie interne

Julien - 06.51.00.95.52

[coordination@sudindustrie.org](mailto:coordination@sudindustrie.org)

### Secteur Formation / IFESIS

Francis Fontana 06.30.71.78.22  
Bernard Guillerey 06.70.93.61.51  
[formation@sudindustrie.org](mailto:formation@sudindustrie.org)

### Secteur Juridique

Mohamed Khenniche 06.66.61.04.12  
Sami Hamida 06.31.84.54.09  
[juridique@sudindustrie.org](mailto:juridique@sudindustrie.org)

### Secteur Laïcité & lutte contre les discriminations

Francky & Julien

[laicite@sudindustrie.org](mailto:laicite@sudindustrie.org)

### Secteur International

Sami et Marc

[international@sudindustrie.org](mailto:international@sudindustrie.org)

### Secteur Boutique militante

Zakaria Mortaji 06.50.32.68.06  
Jérôme Massin 06.70.27.78.35  
Damien Raillard 06.15.42.53.45  
[boutique@sudindustrie.org](mailto:boutique@sudindustrie.org)

### Secteur Luttes

Florent Cariou 07.86.15.86.84  
[luttes@sudindustrie.org](mailto:luttes@sudindustrie.org)

### Secteur Communication

Janète Pereira 06.40.14.61.91  
Bernard, Florent & Damien

[communication@sudindustrie.org](mailto:communication@sudindustrie.org)

### Liaisons d'activité

Auto (Marc), Caoutchouc (Nicolas),  
Agro-alimentaire (Mickael) : contactez  
directement [la permanence@](mailto:la permanence@)